

**Plan de Lutte contre Violences et  
Harcèlements Sexistes et Sexuels**

# **Appel à Participation aux licencié·es FFEC**

**Candidatez pour participer  
à la Commission Égalité et Mixité**

**Avant le 30  
novembre 2022**

**FfEC**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DES  
ÉCOLES DE  
CIRQUE

Pour la FFEC « le Cirque est un art, il s'enseigne dans le respect de la personne », et cette devise affirme l'importance particulière donnée au respect de l'intégrité des personnes et à la sécurité physique et morale. À ce titre, la Fédération s'est engagée dans un plan de prévention et de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS) dans l'enseignement des arts du cirque.

### Qui peut participer ?

- Directeur·rices ou Responsables d'école
- Pédagogues salarié·es
- Élèves à partir de 16 ans

### Être membre de la Commission Égalité et Mixité c'est :

- S'exprimer sur ce sujet essentiel
- Échanger des points de vue pour trouver des solutions adaptées aux comportements abusifs en école de cirque
- Proposer des mesures visant à prévenir les violences et le harcèlement sexistes et sexuels

Pour candidater, remplissez le formulaire et envoyez-le à [adherent@ffec.asso.fr](mailto:adherent@ffec.asso.fr) avant le **30 novembre 2022 !**



Pour plus d'informations, contactez [adherent@ffec.asso.fr](mailto:adherent@ffec.asso.fr) ou appelez la FFEC au 01 41 58 22 30.